

LES INFORMATIONS DE L'EXERCICE 2018  
Mutuelle Valaisanne de Prévoyance

2018

**MVP** 

MUTUELLE VALAISANNE DE PRÉVOYANCE

WALLISER VORSORGE

# L'exercice 2018 en bref

## Le choix d'un succès commun

L'année 2018 marque une étape importante pour l'avenir de la Mutuelle Valaisanne de Prévoyance. C'est en effet l'an dernier que la décision a été prise de rejoindre le Groupe Mutuel Prévoyance par une fusion qui prendra effet au 1<sup>er</sup> janvier 2019. Cette fusion donnera une nouvelle dimension au Groupe Mutuel Prévoyance-GMP, assurant désormais 2700 entreprises et comptant près de 2 milliards de francs de fortune sous gestion.

Deux institutions de même taille, quasiment de même fortune. Le moment choisi pour cette fusion est particulièrement opportun, car toutes deux témoignent d'une santé financière exceptionnelle, tout en haut des classements de la solidité des institutions de prévoyance en Suisse, avec un degré de couverture, au 31 décembre 2018, à 112,35%.

Le regroupement des forces au sein d'une seule entité offrira des gains de synergie et nos assurés bénéficieront d'une solution de prévoyance solide et performante.

## Une diversification des sources de rendement

Compte tenu de la perpétuation des taux d'intérêt très faibles à l'échelle globale, les premières réflexions portant sur l'introduction d'une allocation dans les marchés privés (Private Equity et Private Debt) ont été initiées dès la fin 2017. Cette stratégie a pour objectifs principaux une diminution de l'exposition à l'évolution des taux d'intérêt et la volonté de diversifier les sources de rendement.

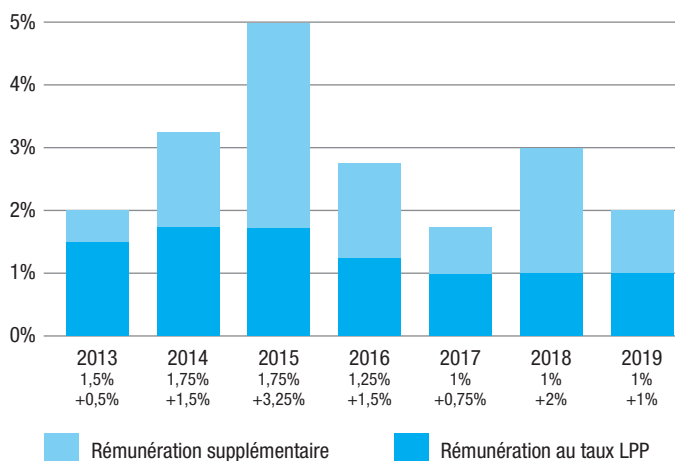
L'introduction du segment «gestion alternative» dans l'allocation stratégique a été finalisée en 2018. Elle verra une baisse de 5% des actifs exposés à l'évolution des taux d'intérêt, transférée à hauteur de 3% dans le Private Equity (marché des actions non cotées) et 2% dans la dette privée (prêts aux entreprises non cotées). L'implémentation s'étalera sur plusieurs années.

## Un résultat 2018 qui s'accorde au marché

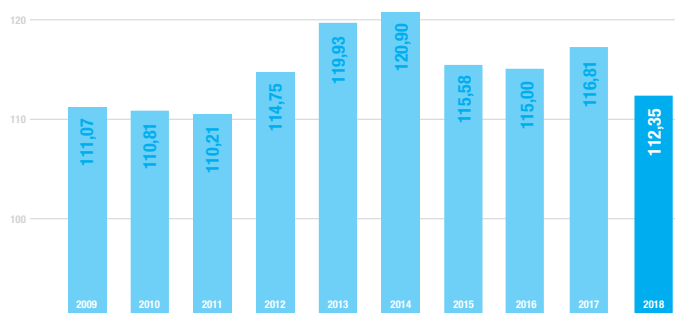
L'évolution latérale des rendements obligataires, proche de zéro, de même que la baisse spectaculaire des actions au mois de décembre, auront eu pour effet de générer une performance de -3,1% en 2018. Un résultat qui, s'il est négatif dans l'absolu, s'affiche plutôt favorablement en comparaison de la concurrence (indice des caisses de pension UBS: -3,45%; Credit Suisse: -3,2%; Swisssanto: -3,52%).

## Une distribution de 3% aux assurés

Malgré tout, la Mutuelle Valaisanne de Prévoyance est en mesure d'accorder à ses assurés, pour 2018, un taux d'intérêt de 3%. Ceci grâce à l'utilisation des provisions créées durant les années antérieures pour l'attribution d'intérêts supplémentaires.



## Evolution du degré de couverture sur 10 ans



## Calcul du degré de couverture

31.12.2018 31.12.2017

Total de l'actif	944 386 054	931 653 646
Dettes	-18 656 882	-12 631 795
Prestations de libre passage à payer et rentes à payer	-23 264 361	-19 424 154
<b>Fortune disponible au 31.12.</b>	<b>902 464 811</b>	<b>899 597 697</b>
<b>Capitaux de prévoyance et provisions techniques</b>	<b>803 235 357</b>	<b>770 108 849</b>
<b>Degré de couverture</b>	<b>112,35%</b>	<b>116,81%</b>

## Le succès commercial au rendez-vous

L'exercice 2018 a été d'une intensité incroyable sur le plan commercial, avec un nombre record d'offres établies et de nouveaux contrats conclus. Notre vision stratégique d'une solution performante en faveur des assurés nous a valu de belles rencontres en 2018, avec des employeurs soucieux de la sécurité des retraites de leurs collaborateurs.

Une nouvelle approche tarifaire basée sur les caractéristiques propres à chaque entreprise a participé à ce succès commercial. La Mutuelle Valaisanne de Prévoyance s'étoffe de nouveaux clients, actifs dans différents secteurs d'activités, en Valais.

# Comptes annuels 2018 - Résumé

## Bilan

Actif en CHF	31.12.2018	31.12.2017
Placements	916 422 963	904 468 478
Liquidités opérationnelles	15 676 926	14 751 068
Réalisables	9 295 070	9 128 575
Comptes de régularisation actif	2 991 095	3 305 524
<b>Total de l'actif</b>	<b>944 386 054</b>	<b>931 653 646</b>
<b>Passif en CHF</b>	<b>31.12.2018</b>	<b>31.12.2017</b>
Engagements	23 697 970	19 830 279
Comptes de régularisation passif	11 156 915	5 488 551
Réserves de cotisations des employeurs	7 066 358	6 737 119
Capitaux de prévoyance et provisions techniques	803 235 357	770 108 849
Réserve de fluctuation de valeur	88 200 000	80 200 000
Capital de fondation / Fonds libres	11 029 455	49 288 848
<b>Total du passif</b>	<b>944 386 054</b>	<b>931 653 646</b>

## Compte d'exploitation

en CHF	2018	2017
Apports provenant de cotisations et prestations d'entrée	132 569 045	116 533 875
Dépenses relatives aux prestations et versements anticipés	-101 609 924	-84 086 495
Dissolution / constitution de capitaux de prévoyance, provisions techniques et réserves de cotisations	-33 455 747	-72 253 226
Produits de prestations d'assurance	12 221 440	14 286 492
Charges d'assurance	-5 629 767	-5 842 517
<b>Résultat net de l'activité d'assurance</b>	<b>4 095 048</b>	<b>-31 361 870</b>
Résultat net des placements	-29 812 714	60 404 603
Autres produits	43 524	30 441
Frais d'administration	-4 585 251	-4 355 759
<b>Excédent de produits / charges avant constitution / dissolution de la réserve de fluctuation de valeur</b>	<b>-30 259 393</b>	<b>24 717 415</b>
Constitution / dissolution de la réserve de fluctuation de valeur	-8 000 000	-6 200 000
<b>Excédent de charges (-) / produits (+)</b>	<b>-38 259 393</b>	<b>18 517 415</b>

La Mutuelle Valaisanne de Prévoyance est une fondation de prévoyance collective semi-autonome de type primauté de cotisations, réassurée auprès de compagnies d'assurance sur la vie pour les risques d'invalidité et de décès et, en partie pour la longévité, ceci conformément aux dispositions de la loi fédérale sur la prévoyance professionnelle (LPP).

## Répartition des placements

31.12.2018

	En CHF	
Disponible pour placements et placements sur le marché monétaire en CHF	76 962 962	8,4%
Disponible pour placements et placements sur le marché monétaire en devises étrangères	6 523 585	0,7%
Obligations en CHF	267 091 960	29,1%
Obligations en devises étrangères couvertes en CHF	65 630 144	7,2%
Obligations en devises étrangères	70 562 094	7,7%
Actions suisses	114 396 388	12,5%
Actions étrangères	146 376 840	16,0%
Immeubles détenus en Suisse en exploitation	84 642 000	9,2%
Immeubles en cours (acomptes)	1 336 040	0,1%
Placements immobiliers indirects en Suisse	23 392 665	2,6%
Rendements absolus	59 508 284	6,5%
<b>Total</b>	<b>916 422 963</b>	<b>100,0%</b>

## Performance par type d'actif (nette de frais)

2018

	Performance Indice de référence	Performance réalisée
Actions suisses (SMI Expanded avec dividendes)	-7,82%	-7,77%
Actions étrangères (Composite)	-12,21%	-10,82%
Obligations en francs suisses (SBI AAA-BBB Total return)	0,07%	-0,01%
Obligations couvertes en CHF (Barclays Global Aggregate hedgé en CHF)	-1,47%	-3,04%
Obligations en monnaies étrangères (Composite)	-2,82%	-3,27%
Rendement absolu (taux minimum LPP)	1,00%	-0,44%
Immobilier direct (4%)	4,00%	3,35%
Immobilier indirect (SXI Real Est. Funds TR Index)	-5,32%	-0,71%
Liquidités (JPM Cash Index CHF 3 mois)	-0,71%	0,02%
<b>Total</b>	<b>-2,86%</b>	<b>-3,11%</b>

## Capitaux de prévoyance et provisions techniques

31.12.2018 31.12.2017

Capitaux de prévoyance des assurés actifs	696 577 400	663 040 798
Capitaux de prévoyance des bénéficiaires de rentes	74 511 845	55 706 451
Fonds liés des entreprises	6 002 112	5 959 600
Provision pour écart de taux de conversion	15 765 000	16 294 000
Provision pour augmentation de l'espérance de vie	1 116 000	555 000
Provision pour petits effectifs de rentiers	2 303 000	1 953 000
Provision pour intérêts supplémentaires	6 960 000	13 300 000
Provision pour attribution intérêts futurs	0	13 300 000
<b>Total</b>	<b>803 235 357</b>	<b>770 108 849</b>

Les assurés bénéficieront, en 2019, d'une part d'intérêt supplémentaire de 1% de leurs avoirs accumulés, constituée sous la forme d'une provision pour un montant de Fr. 6 960 000.-, qui s'ajoutera à l'intérêt légal de 1%. La distribution d'intérêt supplémentaire concerne uniquement les contrats affiliés en 2018.

## Réserve de fluctuation de valeur

La réserve de fluctuation de valeur est constituée pour couvrir les risques spécifiques du marché en vue de réaliser durablement les prestations promises. Son objectif doit permettre d'atteindre un niveau de sécurité de 99,75% (2017: 99%) compte tenu du rendement attendu et de la volatilité de chaque catégorie de placement, en tenant compte du gain de diversification.

### Objectif et calcul de la réserve de fluctuation de valeur

	2018	2017
Réserve de fluctuation de valeur au 01.01.	80 200 000	74 000 000
Constitution / dissolution	8 000 000	6 200 000
<b>Réserve de fluctuation de valeur au 31.12.</b>	<b>88 200 000</b>	<b>80 200 000</b>
Capitaux de prévoyance et provisions techniques	803 235 357	770 108 849
Objectif de la réserve de fluctuation de valeur en % des engagements	10,98%	10,41%

La méthode de calcul de la réserve de fluctuation de valeur est définie par le Risk Adjusted Capital. Cette méthode prend en compte:

- la rémunération au taux minimum LPP des avoirs de vieillesse de la fondation
- la volatilité de la stratégie de placement retenue par la fondation
- le rendement attendu de la stratégie de placement retenue par la fondation
- le degré de probabilité d'occurrence.

### Exercice des droits de votes des actionnaires

L'ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse (ORAb) est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2014. En vertu de l'ORAb, les institutions de prévoyance sont tenues d'exercer leurs droits de vote lors des assemblées générales des sociétés de domicile suisse cotées en bourse.

La responsabilité de l'exercice du droit de vote incombe au Conseil de fondation qui vote dans l'intérêt des assurés, de manière à assurer durablement la prospérité.

Un rapport annuel sur les votes effectués durant l'exercice sous revue est disponible pour les assurés de la fondation sur le site internet [www.groupemutuel.ch](http://www.groupemutuel.ch).

## Membres du Conseil de fondation

Mme Karin Perraudin, Présidente<sup>1</sup>

M. Bruno Pache, Vice-Président<sup>2</sup>

M. Daniel Fournier, Membre<sup>1</sup>

M. François Frezza, Membre<sup>1</sup>

Mme Patricia Lorenz, Membre<sup>2</sup>

M. Frédéric Perraudin, Membre<sup>2</sup>

M. Pascal Roh, Membre<sup>2</sup>

M. Benoît Schoechli, Membre<sup>1</sup>

## Représentants des fondateurs

M. Marc-André Ballestraz, Secrétaire hors conseil

M. Jean-Blaise Conne

M. Nicolas Debons

M. Pascal Perruchoud

## Administrateur

Groupe Mutuel, Martigny

## Organe de révision

Ernst & Young SA, Lausanne

## Expert

Allea SA, M. Christophe Steiger, Lausanne

<sup>1</sup> Représentant des employeurs

<sup>2</sup> Représentant des employés

Le rapport de gestion 2018 est disponible au téléchargement sur le site internet, à l'adresse [www.groupemutuel.ch/rapportLPP](http://www.groupemutuel.ch/rapportLPP).

Il peut aussi être commandé par mail à l'adresse [lpp@groupemutuel.ch](mailto:lpp@groupemutuel.ch).

## Effectifs

Employeurs affiliés	31.12.2018	31.12.2017
	904	911
<b>Membres actifs</b>	<b>31.12.2018</b>	<b>31.12.2017</b>
Hommes	4331	4248
Femmes	4245	4162
<b>Total</b>	<b>8576</b>	<b>8410</b>
<b>Nombre de personnes ayant cotisé au cours de l'exercice</b>	<b>10700</b>	<b>10531</b>

Bénéficiaires de rentes	31.12.2018	31.12.2017
Rentes de vieillesse	599	552
Rentes de conjoints / partenaires	58	56
Rentes de conjoints divorcés	1	0
Rentes d'invalidité	190	180
Rentes d'enfants (de retraités ou d'invalides)	84	82
Rentes d'orphelins	23	26
<b>Total</b>	<b>955</b>	<b>896</b>

Fondateurs:

## Mutuelle Valaisanne de Prévoyance

Rue des Cèdres 5 – Case postale – 1919 Martigny

Tél. 0848 803 777 – Fax 0848 803 112 – [www.groupemutuel.ch](http://www.groupemutuel.ch)



Banque Cantonale du Valais  
Walliser Kantonalbank

[www.bcvs.ch](http://www.bcvs.ch)

[www.wkb.ch](http://www.wkb.ch)

